

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

MAI 2021

En attendant l'ouverture officielle de la piscine des Portes du Haut-Doubs

La commune de Valdahon s'était dotée d'une piscine dès 1976, notamment grâce à la dynamique Denise Viennet, maire et conseillère départementale de l'époque. Cet équipement sportif a d'ailleurs permis à des milliers d'enfants de Valdahon et du secteur d'apprendre à nager. Après des travaux indispensables de rénovation et de mise en conformité, lancés par la commune en 2010, c'est désormais la Communauté de Communes qui en assure la gestion suite à une mise à disposition. Malheureusement, face à des malfaçons dangereuses, la Communauté de Communes a décidé de fermer la piscine en 2019. Malgré la situation sanitaire, les tracasseries administratives et les problèmes techniques complexes, aujourd'hui, le bassin est de nouveau ouvert, même si les seuls utilisateurs autorisés pour l'instant sont les scolaires et les militaires.

Près de 1,7 millions d'euros (HT) ont été prévus pour l'ensemble des travaux, dont certains sont en cours ou différés, comme l'aménagement extérieur et la chaufferie bois. Mais d'ores et déjà, l'intégralité du carrelage de la piscine et le mobilier des sanitaires ont été changés. L'espace pour enfants a été rendu plus ludique, avec une structure du bassin modifiée et l'apport de jeux d'eau (toboggan, jets...) qui feront craquer les plus jeunes. De plus, la construction d'un local de rangement permet désormais de stocker tout le matériel (lignes d'eau, vélos...) et retrouver de l'espace autour du bassin. Le coin détente a subi des modifications également, puisque le jacuzzi a été rehaussé pour gagner en accessibilité et un hammam a été créé. Bref, toute l'équipe de la piscine, en partie renouvelée, aura à cœur d'accueillir le grand public dès que l'autorisation sera donnée !

**FIN DES
TRAVAUX
À LA PISCINE**

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Avec le mois de mai qui s'installe, se profilent enfin les beaux jours. Et qui dit chaleur, dit rafraîchissement et délassément au bord d'une piscine, non ? La communauté de communes, gestionnaire de notre complexe nautique des Portes du Haut-Doubs, a tout essayé pour programmer son ouverture après une longue période de travaux. Cette réouverture, même partielle, puisqu'elle ne concerne que les scolaires et les militaires, a pu enfin avoir lieu mi-mai.

Les travaux de la piscine ont été semés d'embûches administratives, sanitaires et techniques. Je tiens à adresser mes félicitations à Paul Ruchet, vice-président de la communauté de communes et maire de la commune nouvelle d'Étalans, ainsi qu'aux agents qui pilotent ce dossier. La piscine, qui existe à Valdahon depuis 1976, est un équipement incontournable pour les habitants de Valdahon et ceux du Plateau. Dès que l'ouverture officielle au public sera autorisée, nous ne manquerons pas de diffuser l'information. Tout le monde sur les starting blocks pour le grand plongeon !

Une autre bonne nouvelle est arrivée avec la livraison le 15 mai dernier du nouveau mobilier de la future Médiathèque à la Chapelle Brachotte. Au terme d'un important travail de projection et de préparation porté par les élus de la commission culturelle, présidée par Morgan Perrin, maire-adjoint également à la communication et au sport, je tiens à féliciter Christèle Vermot et son équipe qui ont apporté les éléments nécessaires et la dynamique pour finaliser ce beau projet. Elles ont pu compter sur l'appui de Véronique Grosjean, responsable du pôle culturel et de Christophe Gaspar, chargé des bâtiments communaux. Et ils ne seront pas les seuls à mettre la main à la pâte. Élus et agents sont désormais prêts à se retrousser les manches pour un déménagement prévu début juin.

Les inscriptions scolaires, qui se sont tenues dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, se sont déroulées dans d'excellentes conditions avec le respect des rendez-vous et bien évidemment des gestes barrières. Merci à tous les élus et agents qui ont participé à cette étape très importante dans la vie des jeunes parents. Ce sont près de 150 dossiers d'inscription qui ont été enregistrés en quelques jours.

Ce mois a été aussi marqué par le départ en retraite de Bernard Savoy qui a exercé les fonctions de responsable des services techniques pendant 7 années. Il a accompagné les élus sur de nombreux

dossiers et nous l'en remercions. Nous lui souhaitons une heureuse retraite avec de beaux projets.

Une nouvelle fois et avec regret, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en comité restreint, mais avec conviction et ferveur pour ne pas oublier tous ceux qui ont combattu et toutes les victimes de cette guerre. Et c'est dans ces moments de recueillement que l'on ressent davantage le manque de rassemblement populaire et de convivialité. C'est pourquoi nous plaçons tous nos espoirs dans la campagne de vaccination massive pour sortir enfin de cette crise sanitaire. Mais restons vigilants !

Concernant la tenue des bureaux de vote pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochains, nous invitons tous les citoyens qui souhaitent être assesseurs et scrutateurs à se faire connaître auprès du service élections géré par Carine Viennet. Ils pourront être vaccinés en priorité même si cela n'est pas obligatoire. Ceux qui ne seront pas vaccinés pourront présenter un test PCR de moins de 72 heures.

Nous venons d'apprendre avec soulagement et surtout une grande satisfaction que, par arrêté préfectoral, notre commune a été reconnue zone de catastrophe naturelle lors des crues exceptionnelles du 29 janvier dernier. 6 familles valdahonnaises, que nous avons accompagnées dans leur démarche, vont pouvoir être indemnisées suite aux inondations dont elles ont été victimes. Je remercie chaleureusement le Préfet du Doubs, Joël Mathurin, pour cette décision et ce geste envers les sinistrés.

Persévérance et ténacité, voilà ma philosophie ! Il faut toujours garder espoir. Espoir de retrouver un jour une vie « normale » et c'est pourquoi, encore aujourd'hui, nous devons plus que jamais, vaccinés ou non, respecter les gestes barrières. Les réouvertures progressives devraient redonner à tous le moral mais, prudence...

***Prenez soin de vous.
Avec tout mon dévouement,***

SYLVIE LE HIR

Maire de Valdahon





VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Jeudi 10 juin à 20h : Conseil municipal.

Les procès-verbaux du Conseil Municipal sont accessibles sur le site de la ville (www.valdahon.com).

• Les élus se sont réunis dernièrement :

- Commission environnement le 12 avril
- Commission scolaire le 23 avril
- Le 12 mai :
 - Commission sport, culture et animations
 - Commission urbanisme et affaires foncières
 - Commission VRD (Voirie - Réseaux Divers)

ÉCHOS NOUVEAUX

• Cabinet de Cindy Soler, naturopathe

- Prévention et accompagnement afin d'optimiser la santé globale de l'individu, sa qualité de vie. L'objectif est d'apporter un mieux-être à la population de notre communauté, en parfaite collaboration (et non en remplacement) avec la médecine conventionnelle. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h, au 4 rue Louis Pergaud.

Pour prendre rendez-vous :

Tél. 06 14 36 41 35

Agenda électronique :

<https://calendly.com/cindy-soler-naturopathe/prise-de-rendez-vous>

Mail : cindy.soler@l-ame-agit.fr

• Marie-Laure Coquard,

ostéopathe à Valdahon depuis 2017, vient d'emménager au 7 rue de la Gare (anciennement la Biscuiterie Billotte).

Tél. 03 63 35 76 45

ou courriel : coquardml@gmail.com

AVIS AUX ÉLECTEURS

Les élections régionales et départementales auront lieu les **20 et 27 juin 2021**. Initialement prévues en mars, elles ont été reportées en juin en raison de la situation sanitaire.

Les élections départementales ont remplacé les élections cantonales et les conseillers généraux sont devenus les conseillers départementaux. Les conseils départementaux sont intégralement renouvelés à chaque scrutin, tous les six ans, selon un mode de scrutin binominal majoritaire.

Les élections régionales, qui ont lieu tous les six ans, s'organisent selon un scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire.



NOUVEAU :

TÉLÉPROCÉDURE MAPROCURATION

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente, puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

POUR VOTER

Les nouvelles cartes électorales seront adressées à la fin du mois de mai **uniquement aux nouveaux électeurs**. Les autres électeurs pourront utiliser les cartes envoyées lors de la dernière refonte en 2019.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales* de la commune et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée alors qu'une **pièce d'identité est obligatoire** pour justifier de son identité.

* La clôture des inscriptions sur les listes électorales a été fixée au 14 mai 2021.



ATTENTION !

SI VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE

Vous pouvez signaler votre changement d'adresse, soit à l'accueil de la mairie, soit en utilisant le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier>

LES ESPACES PUBLICS

Pour plus d'efficacité, les ateliers municipaux sont scindés en deux équipes complémentaires : celle constituée des agents du bâtiment et celle des espaces publics, qui regroupe la gestion et l'entretien des espaces verts, du mobilier urbain, la propreté de la voirie ainsi que la mise en place de la signalisation.

Partagés par tous, ces espaces du quotidien constituent un ingrédient essentiel de la qualité de vie des citoyens et de l'attractivité d'un centre-bourg. Ils sont l'armature d'une ville. Et si ces lieux communs n'appartiennent à personne, ils concernent tout le monde ! Il est souvent fait appel à la citoyenneté pour les respecter car ils sont trop fréquemment malmenés (déjections canines, masques usagés au sol, mégots de cigarettes...).

C'est donc toute une équipe, composée de 5 agents, qui veille à la propreté au quotidien de notre commune et c'est **Dominique Lafferrière**, responsable du service, en poste depuis 2008, qui gère les plannings et les chantiers. Il travaille en étroite collaboration avec deux élus : Pierre Benoit, 1^{er} maire-adjoint chargé de la voirie et Stéphane Lescure, maire-adjoint à l'environnement. Sensible à l'écologie, Dominique a toujours milité pour une politique environnementale. Pour preuve, il fut à l'initiative, il y a plusieurs années, de la démarche zéro phyto en passe d'être totalement atteinte l'année prochaine. Il oeuvre également, en lien avec des entreprises, au suivi des travaux externalisés.

Dominique



Jean-Luc



Jean-Baptiste



Julien



David



Daniel



Jean-Baptiste Angeli, récemment embauché (2019), est le référent espaces verts. Il est chargé de la gestion différenciée des arbres et du fleurissement. Jean-Baptiste, tout comme ses collègues, **Jean-Luc Barthod-Malat**, agent depuis 2003, **Julien Pailloux**, dans le service depuis 7 ans, **David Siegrist**, embauché en 2016, ont pour principales missions l'exécution en polyvalence des travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance. Autre membre de ce service, agent depuis 3 ans, **Daniel Redoutey** est passé dernièrement du bâtiment aux espaces publics. Tous les membres du service assurent la tonte, la taille d'arbustes et le fleurissement des espaces verts qui ne manquent pas à Valdahon (*) ! À noter également, chaque membre assure l'astreinte hivernale (déneigement des voiries et des espaces publics).

(*) LES ESPACES PUBLICS EN CHIFFRES :

Routes : 42 km (dont 37 km de voirie communale - 1,7 km de sentiers - 3,7 km de chemins ruraux)

Espaces verts : 75700 m² de pelouse à tondre - 45000 m² de fauchage - 32 km d'élagage et l'entretien des cimetières

Fleurissement : 189 m² de serres - 5000 plantes annuelles - 9000 bulbes de tulipes dont 8000 achetés - 500 m² de massifs

Arbres : 192 arbres à entretenir

La ville est lauréate de 2 fleurs au concours des Villes et Villages Fleuris.

COUPE D'ARBRES MENAÇANTS

À l'initiative de la ville, l'ONF (Office National des Forêts) a été missionné pour l'abattage d'arbres dangereux sur le territoire communal à la sortie de Valdahon (direction Épenoy). Les agents des espaces publics de la ville ont, quant à eux, assuré le nettoyage de ce chantier. Ces arbres aux bords des talus, atteints de maladies et/ou par les sécheresses successives, menaçaient la sécurité des usagers de cette route. Ce sont donc près de **100 stères** qui seront prochainement vendus comme bois de chauffage.



BALADE DANS LA NATURE : ATTENTION AUX PIQÛRES !

Une simple balade en forêt peut réserver de très mauvaises surprises, car dans cet environnement vivent des tiques. Celles-ci, en piquant, peuvent transmettre la maladie de Lyme, également appelée borréliose de Lyme.

Se protéger : les tiques peuvent piquer en forêt, mais également dans des prairies ou des jardins publics ou privés. Préférons les sentiers et les endroits bien entretenus et évitons les hautes herbes.

- **Avant une activité en nature :** Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.
- **Après une activité en nature :** J'inspecte soigneusement mon corps.
- **Si je suis piqué(e) par une tique :** Je surveille la zone autour de la piqure pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde apparaît et s'étend en cercle à partir de la zone de piqure, je dois consulter un médecin rapidement..

Symptômes de la maladie

Dans les 30 jours qui suivent une piqure, un érythème migrant peut apparaître sous la forme d'une plaque rouge et arrondie qui s'étend en cercle autour de la zone piquée puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement. Un traitement antibiotique de deux semaines est recommandé. En l'absence de traitement, des troubles articulaires, neurologiques ou cutanés peuvent survenir.

PARKING DES MALPOMMIERS (RUE DES GOUTTOTES)

Pour donner suite à une réunion de concertation entre le Préfet du Doubs, les dirigeants de SIS et la municipalité, le parking des Malpommiers, rue des Gouttottes, fermé partiellement en raison de problèmes de sécurité (dégradations, rodéos et manifestations sauvages...), a été très récemment totalement réouvert.

Cela devrait permettre aux employés de SIS de stationner leur véhicule. C'est une solution provisoire en attendant un véritable travail de concertation sur un plan des mobilités avec l'État et la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, notamment en développant le covoiturage.



BORNES À VERRE

Notre commune recense près de 27 conteneurs à verre, qui sont des points d'apport volontaire.

Les bocaux, bouteilles ou pots en verre peuvent y être déposés.

Par contre, vous ne pouvez pas y déposer de vitres, miroirs, vaisselle, ampoules ou néons.

RAPPEL !

Les dépôts ne sont pas autorisés au pied ou en dehors des conteneurs, et entre 22h et 7h en raison des nuisances sonores.

À noter que le ramassage et l'entretien des conteneurs sont à la charge de la Communauté de Communes.

Depuis fin mars, la borne à verre de la rue du 27 août a été déplacée rue Roger Arnoux (près de la gare).

LA DÉCHÈTERIE

Depuis le 1^{er} mars 2020, elle est fermée tous les mercredis matins (pour permettre le nettoyage et la désinfection des lieux).

Horaires d'ouverture

du 1^{er} mars au 31 octobre :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h45

Samedi :

de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h45

Fermée le mercredi matin.

LA RESSOURCERIE

Vous pouvez déposer vos objets en bon état à la Ressourcerie de Vercel (mobilier, vaisselle, électronique, vêtements...) le lundi de 13h30 à 17h.

Pour vos achats, la Ressourcerie est ouverte tous les samedis de 14h à 17h.

8 rue du stade à Vercel

Tél. 03 81 59 09 72.

VOS DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la redevance incitative est entrée en vigueur : les usagers sont facturés en fonction de l'utilisation du service de ramassage des ordures ménagères.

Les deux factures annuelles comprennent l'abonnement au service (au même titre que l'eau, l'électricité, le gaz...) et le nombre de ramassages effectués, sachant qu'il y a un minimum de 12 levées par an. L'abonnement comprend, en plus du ramassage des bacs à ordures ménagères, celui des bacs jaunes et l'accès en déchèterie et aux bornes à verre.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le service déchets fonctionne comme celui de l'électricité :

- Vous devez vous abonner au service,
- Votre poubelle ne sera pas ramassée si vous ne signalez pas votre arrivée,
- Vous devrez payer pour le nouveau locataire ou propriétaire si vous ne signalez pas votre départ.

Pour les démarches concernant les ordures ménagères, contactez COVED pour :

- Signaler un emménagement ou un déménagement ;
- Demander éventuellement un changement de volume de bac ;
- Prévenir si un bac est cassé ;
- Faire une réclamation de facture ou de collecte ;
- Demander le nombre de levées déjà effectuées.

Service Client COVED (de 8h à 19h)

Tél. 03 70 48 80 03 (prix d'un appel local)





LE CERCLE D'ESCRIME DU PLATEAU DE VALDAHON

UN CLUB EN PLEINE EXPANSION

Le cercle d'escrime du plateau de Valdahon a été fondé en 2015 par un petit groupe d'escrimeurs désireux de pratiquer l'épée et/ou le sabre à proximité de leur domicile. Le comité départemental du Doubs et la ligue régionale ont soutenu cette création par le prêt de matériel et la municipalité de Valdahon a, entre autres, mis les locaux à disposition. Depuis 6 ans, le nombre d'adhérents ne cesse de progresser.

Les cours sont dispensés au gymnase, le samedi matin, par **Victor Jaillet**, le maître d'armes. Sous sa direction, les tireurs pratiquent le sabre et l'épée

- de 9h à 10h30 pour les 13 ans et +
- de 10h30 à 12h pour les moins de 13 ans.

L'objectif du club, aujourd'hui présidé par Frédéric Gaspar, est de permettre aux jeunes licenciés de participer à des compétitions régionales voire nationales en fonction de leur classement. Mais avant tout, le club privilégie les notions de plaisir et d'échanges.

Chaque année, le club investit énormément dans le matériel : sabres, épées, tenues et matériel de piste. Une fois par an, une compétition



régionale est organisée pour les enfants de moins de 13 ans. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis la pratique de l'escrime depuis mi-octobre, mais l'enthousiasme est toujours là. Les bénévoles espèrent reprendre très vite en extérieur, histoire de croiser à nouveau le fer !

Le cercle d'escrime du plateau de Valdahon fera également des démonstrations au cours de l'été afin de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Frédéric Gaspar
Trésorière : Laetitia Taillard
Secrétaire : Bruno Roussel

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

escrimevaldahon@gmail.com
ou Frédéric au 06 36 88 60 08



BILLET DE LA MINORITÉ

Le 8 avril dernier, après l'adoption unanime des Comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2020 qui reflétaient la gestion saine et ambitieuse de la municipalité précédente : Périscolaire Lavoisier - Rénovation école Monnet - Toiture du bâtiment gendarmerie Grande rue - Vestiaires du stade - Electrification de l'église - Achèvement du nouveau cimetière - Finition environnement étang de la Lièze, plantations et mobilier urbain - Confirmation du zérophyto labellisé depuis 5 ans - Poursuite des voiries et réseaux... Notre groupe a voté contre le budget communal 2021, sans ambitions, dépourvu de projets structurants, abandonnant le réseau de chaleur bois pour tous les bâtiments communaux du centre ville, « oubliant » les voiries et réseaux, et la poursuite de l'entretien des bâtiments publics, à l'exception de la rue du Pont et l'atelier de distillation, tous deux à l'hivernage sous une lignée d'épicéas de 20 m !!!

Nous ne reconnaissons pas dans ce budget 2021 les ambitions tracées par la convention « Petites villes de demain » et cherchons en vain les projets structurants qui conditionnent l'attribution des aides de l'État. N'avoir de cesse que de communiquer à tort et à travers sur les réalisations des prédécesseurs en s'en attribuant les mérites ne suffit pas. Il faut de l'ambition, y mettre de l'énergie et des moyens.

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

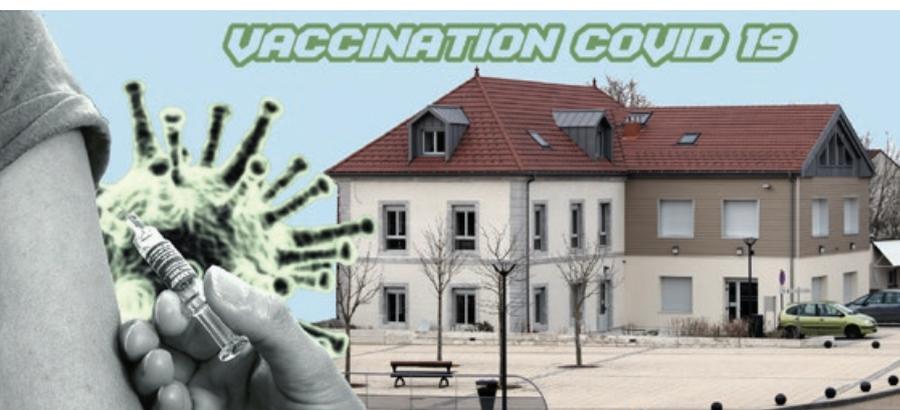
VACCINS COVID-19

Depuis le 3 mai dernier, le centre de Valdahon bénéficie d'une dotation plus importante de vaccins (Pfizer). N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès maintenant, de nombreuses places sont disponibles.

Le centre de vaccination de Valdahon est installé dans la salle communale du Cercle (bâtiment du Presbytère à côté de l'Eglise). Pour savoir si vous êtes éligible, <https://www.gouvernement.fr/etes-vous-eligible-a-la-vaccination-contre-la-covid-19>

Pour prendre rendez-vous :

- par téléphone au 03 63 42 10 13 (plateforme départementale)
- par internet sur www.doctolib.fr
- par téléphone au 07 57 49 52 81 (numéro dédié au centre)



À VALDAHON, MAISON FRANCE SERVICES

2 agents vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone.

5, place du Général de Gaulle

Tél. 03 81 26 04 10 • mds@valdahon.com

Coordinatrice : Martine Guinchart-Ozanon • Agent d'accueil : Sophie Bourgeois



PROCHAINE COLLECTE DE PAPIERS

Samedi 12 juin 2021 de 9h30 à 11h30 sur le parking Ménétrier pour l'Association de Parents d'Élèves de l'école élémentaire Saint-Exupéry (APESE).

DES TIRELIRES DE COLLECTE POUR LA RECHERCHE SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La Sclérose En Plaques (SEP), maladie neuro-dégénérative incurable, bouleverse la vie du malade et de ses proches. Elle affecte 110 000 personnes en France et touche 3 fois plus de femmes que d'hommes. 2,3 millions de malades sont recensés dans le monde. Chaque année, 4 500 sont diagnostiqués en France. Au mois de mai, la Fondation ARSEP organise sa campagne nationale de sensibilisation à la sclérose en plaques et de collecte pour la recherche sur cette maladie grâce à des tirelires disposées chez les commerçants. La campagne Fête des mères fait appel aux commerçants pour relayer sa campagne. À Valdahon, 6 commerçants ont accepté de participer : Les Boulangeries À Croquer, Fournil du Dahon, Humbert et Maison Pouret, la librairie Graine de Livres et Pizz'Arômes.

Pour plus d'informations : <https://www.arsep.org/fr/190-campagne-fete-des-meres.html>

UN BOUQUET POUR UN SOURIRE

À l'occasion du 1^{er} mai, Céline Leroy et Marine Lagarde de la Résidence Autonomie Denise Viennet ont offert un joli bouquet de muguet à chaque résident. Pour la 1^{ère} année également, un bouquet a été apporté par Annie Mesnier, une bénévole active dans la vie de notre cité, à 8 personnes âgées de Valdahon, suivies par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

